

## Choix de matières L3, objectif ENM

Par **nanou14**, le 17/05/2019 à 15:45

Bonjour,

Je me permet de vous demander des conseils sur mon choix de matières à la rentrée prochaine. J'entre en effet en L3, et j'envisage par la suite un Master droit privé général/ droit pénal avant de préparer le concours de l'ENM. J'hésite également à me spécialiser en droit des assurances (plan B; ce sera plus clair dans ma tête l'année prochaine...).

Je m'interroge alors déjà sur le choix de mes matières, et notamment celles à TD.

Au S5, je peux choisir 3 matières en TD parmi :

- droit commun des sociétés
- droit des contrats spéciaux
- droit des libertés fondamentales
- droit du travail : relations individuelles
- droit international public

Je suis déjà certaine de prendre les deux premiers. J'hésite entre droit du travail et droit des LF: si le premier m'intéresse en TD, le second semble plus avantageux pour l'ENM il me semble?

Si je prends droit du travail en TD, je pourrais prendre LF en matière sans TD, or si je fais ce choix-là je ne pourrais pas prendre droit fiscal (une des matières au choix en plus de celles non prises en TD), qui me semble pas mal pour mon plan B en droit des assurances et qui m'intéresse également...

J'ai alors le choix entre:

- Prendre droit du travail en TD et LF en CM; et rater fiscal
- Prendre LF en TD et droit du travail en CM; et toujours rater fiscal
- Prendre LF en TD et fiscal en CM, et rater droit du travail
- Prendre Droit du travail en TD et fiscal en CM, et rater LF

Les trois matières m'intéressent...

Quel choix vous semble le plus judicieux au vu de mes objectifs?

En vous remerciant pour vos futurs conseils

Par **Isidore Beautrelet**, le 18/05/2019 à 08:18

Bonjour

Compte tenu de votre projet, ( 1 ENM 2 droit des assurances).

Je vous conseille de prendre libertés fondamentales à TD (en plus de contrats spéciaux et société). Et de prendre fiscal sans TD.

Bref, il faudra faire l'impasse sur le droit du travail.

Par **MorganM**, le **19/05/2019** à **04:09**

Bonjour

Effectivement le droit des LF est intéressant mais il y a des oraux en rapport avec le droit social (enfin.. la réforme va bouleverser tout cela sous le format d'options - précisément je crois que le droit social ne sera donc plus qu'une option).

Le droit fiscal ne vous sera pas utile.

Par contre le concours de l'ENM nécessite une préparation concentrée sur ces matières, lors de l'année du concours. Que vous les ayez vues dans votre cursus est un plus mais pas forcément indispensable puisque vous les apprendrez en détail lors de votre préparation au concours.

Par **nanou14**, le **20/05/2019** à **14:47**

Bonjour,

Merci beaucoup pour vos réponses, fussent-elles contradictoires.

Il me reste heureusement tout l'été pour essayer de faire la part des choses.

Merci également pour vos précisions sur l'ENM (Morgan ML) qui me rassurent quelque peu.